

PROCES –VERBAL D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

2A CONSEIL & EXPERTISE

Société par actions simplifiée

Au capital de **1 000,00 euros**

4 avenue Philippe de Girard 93420 Villepinte

838 769 727 R.C.S. Bobigny

Nombre d'actions : 100

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du premier janvier

L'an deux mille vingt-six

Le jeudi

A 13h30mn

Les associés de la société 2A CONSEIL & EXPERTISE SAS au capital de 1 000 euros divisés en 100 actions de 10 euros chacune, dont le siège social est le 4 avenue Philippe de Girard 93420 Villepinte se sont réunis audit siège.

L'assemblée est présidée par **Monsieur TAGUIA Ouardi**, représentant de la SAS TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL, présidente de la société **2A CONSEIL & EXPERTISE SASU**.

Sont présents :

-Mr TAGUIA Ouardi représentant la société TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL propriétaire de.....50 actions.

-Mr BOURASS Abdelali, propriétaire de50 actions.

-Mr RIVOLIER Lucien représentant de la société CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES

TOTAL.....100 actions

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Cession de 20 actions de la **SAS TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL** à la **SASU CASAK HOLDING**.
- Cession de 30 actions de la **SAS TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL** à la **SARL CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES**.
- Démission de la **SAS TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL** de sa fonction de président de la **SAS 2A CONSEIL & EXPERTISE**.

- Nomination de la **SARL CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES** comme nouveau président de la **SAS 2A CONSEIL & EXPERTISE**.

En conséquence, des modifications seront portées aux statuts.

1^{ère} Résolution :

La collectivité des associés prend acte de cette opération de cession d'actions et donne son agrément. La nouvelle répartition des actions devient alors la suivante :

- **Mr BOURASS Abdelali**,
propriétaire de50 actions.
- La **SARL CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES**,
propriétaire de.....30 actions.
- La **SASU CASAK HOLDING**,
propriétaire de.....20 actions.

La collectivité des associés décide de modifier la répartition du droit de vote entre les associés. La nouvelle répartition devient alors la suivante :

- **Mr BOURASS Abdelali** détient de 17 % du total de détention des droits de vote.
- **Mr RIVOLIER Lucien** en sa qualité d'associé unique de la société **CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES** détient de 67 % du total de détention des droits de vote.
- **Mr BOURASS Abdelali** en sa qualité d'associé unique de la société **CASAK HOLDING** détient de 16 % du total de détention des droits de vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution :

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) des associés accepte la démission de la société **TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL** de sa fonction de président de la société **2A CONSEIL & EXPERTISE** et décide de nommer, à compter de ce jour, la société **SARL CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES** au capital 7622,45 euros, situé au 32 B rue des Champs Elysées, 94250 GENTILLY et immatriculé au RCS de Créteil sous le numéro 422 880 450, nouveau président, pour une durée indéterminée. La **SARL CABINET RIVOLIER ET ASSOCIES** par la voix de son représentant, accepte les fonctions qui lui sont conférées et remercie les associés de leur confiance qui lui est ainsi témoignée. Sa rémunération sera fixée ultérieurement lors d'une prochaine assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} Résolution :

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier les articles nécessaires des statuts :

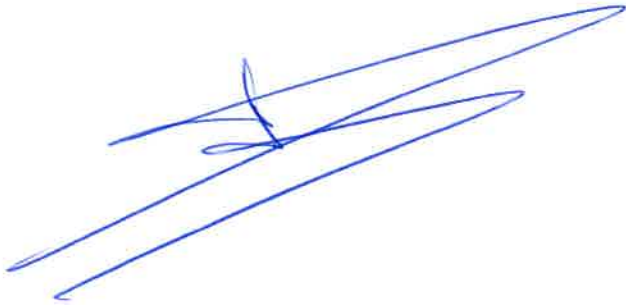
Article 8 : Capital social - Liste des associés - Répartition des actions

Article 28 : Nomination d'un président

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence et tous les associés présents.

Certifie conforme, le président : Mr TAGUIA Ouardi

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, elongated strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned in the upper left quadrant of the page.

